

PUBLICATIONS LEGALES

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP en date à Nouméa du 27 novembre 2008 enregistré à Nouméa, le 15 décembre 2008, folio 148, numéro 1777, bordereau 315/7, FRANCE CABLE ET RADIO, SA au capital de 762.500.00 EUROS, siège social : 6 place d'Alleray, Paris, RCS Paris 307299248, a vendu à CITIUS, SA au capital de 4.548.000 F CFP, siège social : 1 rue du Contre amiral J. Bouzet, BP A1, 98848 Nouméa Cedex, RCS Nouméa B 862 391,

Le fonds de commerce de transmission des télécommunications internationales de la Nouvelle-Calédonie exploité à Nouméa 1 rue du Contre amiral J. Bouzet, moyennant le prix de 1.030.000.000 F CFP.

Entrée en jouissance : 1^{er} décembre 2008.

Les oppositions seront reçues à Nouméa, SELARL TONNELIER, 32 rue du Général Gallieni, BP 101, 98845 Nouméa Cedex, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi.

La première insertion est parue dans le journal d'annonce légale Télé 7 Jours du 14 janvier 2009.

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA

AVIS

Par jugement du 12 janvier 2009, le tribunal mixte de commerce a prononcé la résolution du plan et la liquidation judiciaire de la S.A.R.L. ODEON, dont le siège social est 35 rue Jean Jaurès - 98800 NOUMEA exerçant une activité de bijouterie joaillerie sous le n° R.C.S Nouméa n° 85 B 129445, a fixé la date de cessation des paiements au 10 avril 2008, a désigné Nicole MOREAU en qualité de juge-commissaire titulaire, Betty LEVANQUE en qualité de juge-commissaire suppléant, et la Selarl Mary Laure GASTAUD (15 rue Colnett - BP 3420 - 98846 NOUMEA) en qualité de liquidateur.

Les créances doivent être déclarées de nouveau au mandataire liquidateur dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie, ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

Le greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA

AVIS

Par jugement du 12 janvier 2009, le tribunal mixte de commerce a arrêté un plan de redressement de la S.A.R.L. ARAFURA, dont le siège social est 41 rue de la Boudeuse -

BP 7754 - 98800 NOUMEA, R.C.S. Nouméa n° b 398818, organisant la continuation de l'entreprise et a désigné la Selarl Mary Laure GASTAUD en qualité de commissaire à l'exécution du plan.

Le greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA

AVIS

Par jugement du 12 janvier 2009, le tribunal mixte de commerce a prononcé la résolution du plan et la liquidation judiciaire de M. Vanāi LAVASELE né le 8 octobre 1965 à NOUMEA demeurant 186 lotissement Bernut - 98809 MONTDORE - Ridet Nouméa n° 283473001, a fixé la date de cessation des paiements au 10 juillet 2008, a désigné Nicole MOREAU en qualité de juge-commissaire titulaire, Betty LEVANQUE en qualité de juge-commissaire suppléant, et la Selarl Mary Laure GASTAUD (15 rue Colnett - BP 3420 - 98846 NOUMEA) en qualité de liquidateur. (Tél 28.14.24).

Les créances doivent être déclarées de nouveau au mandataire liquidateur dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie, ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

Le greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA

AVIS

Par jugement du 12 janvier 2009, le tribunal mixte de commerce a arrêté un plan de redressement de Bertrand DEYRES né le 15 avril 1955 à LA REOLE (33190), demeurant Villa des Cascades - 98870 BOURAIL, Ridet Nouméa n° 835587001, organisant la continuation de l'entreprise et a désigné la Selarl Mary Laure GASTAUD en qualité de commissaire à l'exécution du plan.

Le greffier

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA

AVIS

Le tribunal mixte de commerce a, par jugement du 12 janvier 2009, prononcé le redressement judiciaire de Mme Régine Isabelle LEGUERRE, née le 10 décembre 1961 à Toulouse